



Comité FNACA Intercommunal de Aussac-Cadalen- Fénols-
Florentin-Labessière Candeil-Lagrange-Lasgraises-Técou

LABESSIERE-CANDEIL dimanche 24 mars 2024
62^{ème} commémoration du Cessez-le-feu en ALGERIE

C'est le dimanche 24 mars, entre deux averses, qu'a eu lieu la commémoration du 62^{ème} anniversaire du 19 mars 1962, jour du Cessez-le-Feu en Algérie qui mit fin à 10 années de guerre. Cette année, la cérémonie s'est déroulée à Labessière-Candeil.

Le monument aux morts était entouré de onze drapeaux, plus celui de la Croix-Rouge de Graulhet, et d'un piquet militaire du 8^{ème} RPIMA de Castres. Les sonneries d'usage étaient assurées par le quatuor DE MICHEL.

Avant la lecture des allocutions par les autorités, cinq garçons et filles des écoles de la commune ont lu des poèmes. Le Président de la FNACA, accompagné de deux enfants, a déposé une gerbe, suivie par celle de la Municipalité déposée par le Maire, puis celle de Mme la Député de la 2^{ème} circonscription.

Après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, l'hymne européen a été joué pendant les remerciements aux porte-drapeaux par les autorités : Mme la député, Mme la conseillère départementale, les maires des communes que compte notre comité intercommunal, la Gendarmerie et les présidents des diverses associations.

Il est à noter que plus de cent personnes ont assisté à cette cérémonie du souvenir ; le comité FNACA les remercie vivement pour leur présence, ainsi que les autorités, les porte-drapeaux et le piquet militaire.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune.



Le bureau

CAHOZAC. J.

LA PHOTO SOUVENIR



De gauche à droite :

TRAGNÉ Jacques, Président local de la FNACA

ERODI Karen, Députée de la 2^{ème} circonscription du Tarn

MONSARRAT Francis, Maire de Labessière-Candeil

TRAGNÉ Benoit, Maire d'Aussac

DUBOE Jean Marc, Maire de Florentin

CORBIÈRE-FAUVEL Monique, Conseillère départementale

BOULZE Sébastien 1^{er} adjoint au Maire de Fénols

ASSIÉ Alain, Maire de Lasgraïsses

Représentant de la Gendarmerie de Gaillac